



1<sup>er</sup> Forum accréditation et santé humaine  
6 novembre 2018

# Présentation des objectifs de l'après-midi et de la section Santé Humaine

Hélène MEHAY, Directrice de la section Santé Humaine, Cofrac

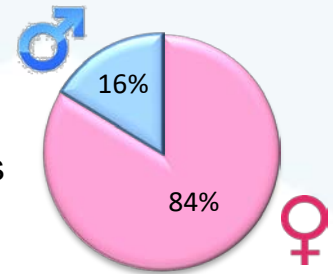


# La section Santé Humaine, c'est :

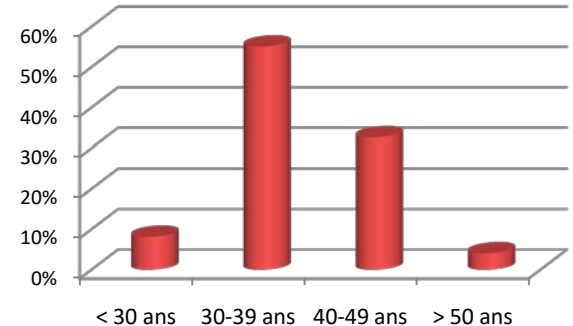
## 50 membres de la Structure permanente :

- 9 responsables d'accréditation (USE)
- 18 coordinateurs d'accréditation (UAO et UAE)
- 15 assistantes d'accréditation
- 1 responsable formation
- 1 biologiste médical
- et 6 membres de l'équipe de direction

Répartition  
hommes/femmes



Répartition  
par âge



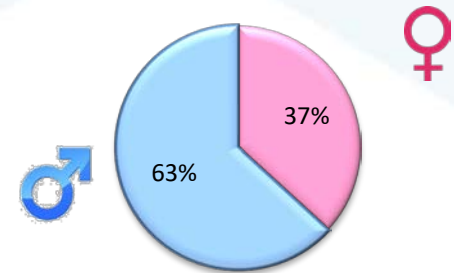
# La section Santé Humaine, c'est :

## 57 membres d'instance :

- 24 membres constituant le Comité de section (CS),
- 33 membres constituant la Commission d'Accréditation (CAc)

**>90 % de médecins et de pharmaciens**

Répartition hommes/femmes

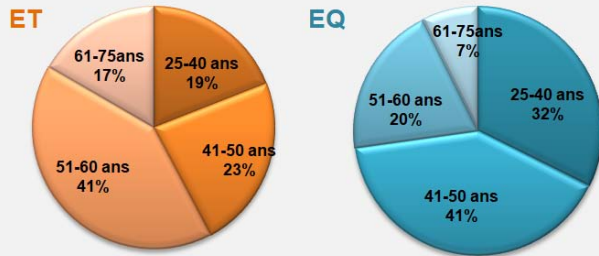


**Renouvellement des instances programmé en 2019**

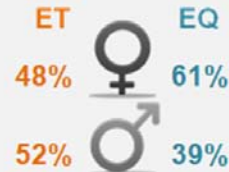
# La section Santé Humaine, c'est :

483 évaluateurs : 136 EQ-RE, 343 ET dont 78 sont ET-RE, 4 experts (génétique)

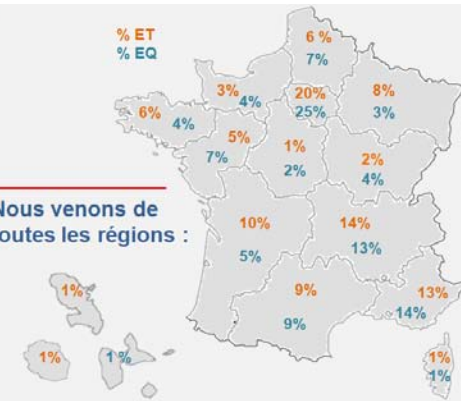
Jeunes ou expérimentés, nous nous répartissons ainsi :



Notre fonction est occupée aussi bien par des femmes que par des hommes :



Nous venons de toutes les régions :



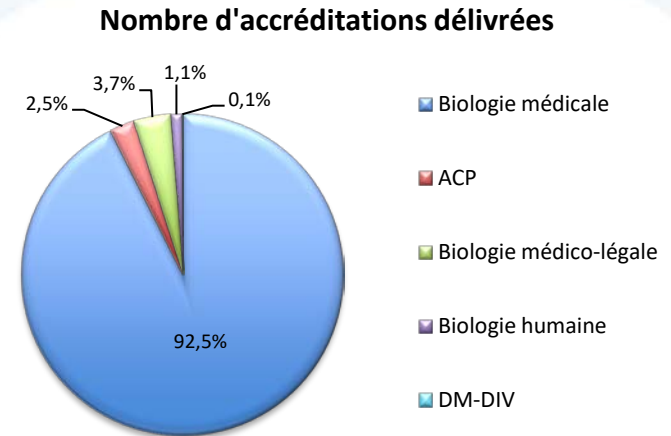
# La section Santé Humaine, c'est :

*Une mission : conduire l'évaluation et l'accréditation des structures dans lesquelles sont réalisés des actes médico-techniques*

Au 1<sup>er</sup> octobre 2018 :

**863** structures accréditées représentant **4077** sites  
en moyenne sur **6** sous-familles différentes

9 structures étrangères (Maroc, Togo, Sénégal, Monaco)



# La section Santé Humaine, c'est aussi :

*Un rôle important au niveau d'instances européennes et internationales pour porter la vision française et le retour d'expérience*

- **Accréditation** : participation active au groupe de travail Healthcare d'EA, notamment autour des sujets sur lesquels la France est particulièrement en avance comme la portée flexible (document EA 4/17) ou les EBMD (« POCT » document EA 4/20)

- **Normalisation** : participation active à la commission AFNOR S94C, ainsi qu'au groupe projet de l'ISO en charge de la révision de la norme ISO 15189



# Axes stratégiques de la section Santé Humaine

- Accompagner la stratégie de déploiement de la **démarche d'accréditation des LBM** au regard des échéances législatives, en améliorant notamment le **recrutement** de biologistes médicaux évaluateurs
- **Optimiser** et **simplifier** le processus d'accréditation : simplification de l'étape d'instruction des demandes, dématérialisation des échanges (e-folio, Flexi+), réduction des délais, adaptation des modalités d'évaluation, ...
- Développer la **formation** et l'**harmonisation** des évaluateurs, en particulier par la prise en compte des spécificités des structures (approche par les risques)



- Accompagner les **développements** (évolution des structures, EBMD, ACP, imagerie médicale, nouvelles technologies, ...)
- Améliorer le service d'accréditation et sa **plus-value**, avec notamment une **communication enrichie** (SH News, Compétence hors-série, ...)

- **Partager le retour d'expérience et l'avancement des actions d'amélioration du processus d'accréditation**

- La dynamique d'optimisation et l'avancement des démarches d'accréditation
- L'évaluation par les pairs : regards croisés
- Le retour d'expérience de la Commission d'Accréditation

- **Echanger autour des évolutions et développements de l'accréditation**

- L'accréditation des examens de biologie médicale délocalisés (EBMD)
- Les évolutions d'organisation et leur prise en compte dans l'accréditation
- Le déploiement de l'accréditation en santé humaine : ACP et imagerie médicale







# En résumé

